

Valable dès le 1 avril 2018

Comment procéder pour l'enregistrement pour la pratique indépendante comme ergothérapeute et obtenir un numéro RSS?

Procédure en 3 pas:

1. **Demande d'octroi d'une autorisation cantonale de pratique en vue de l'exercice de la profession d'ergothérapeute en tant qu'indépendante**
2. **Enregistrement à SASIS – Réception d'un code créancier (N° RCC)**
3. **Adhésion aux conventions tarifaires ASE/CRS - santésuisse**

1. Demande d'octroi d'une autorisation cantonale de pratique en vue de l'exercice de la profession d'ergothérapeute en tant qu'indépendante

Il vous faut un **diplôme reconnu d'ergothérapeute**. Les étrangers doivent faire reconnaître leur diplôme par la **Croix Rouge Suisse**, division formation professionnelle, Werkstrasse 8, 3084 Wabern.

www.redcross.ch/fr/monde-du-travail-en-sante/ergotherapie/ergotherapie

Par ailleurs, vous devez apporter **la preuve d'avoir travaillé pendant deux ans sous la direction d'une ergothérapeute diplômée**, c'est à dire que le certificat de travail doit être signé ou co-signé par celle-ci. Ces deux années doivent représenter un poste à 100% dans une clinique/hôpital, un cabinet d'ergothérapie ou dans une organisation d'ergothérapie. Si vous n'avez, par exemple, travaillé qu'à 50%, il est demandé quatre années. Qui a travaillé régulièrement à moins de 50% aura des problèmes pour obtenir un numéro RCC étant donné que dans ce cas, santésuisse considère que la qualification professionnelle n'est pas donnée afin d'ouvrir un cabinet indépendant.

Si vous remplissez les points précités, faites dans le canton où vous voulez exercer comme ergothérapeute indépendante **une demande d'octroi d'une autorisation en vue de l'exercice de la profession d'ergothérapeute en tant qu'indépendante**. Vous trouverez les adresses correspondantes des différents cantons sur une liste séparée. Les différents cantons exigent en outre divers documents comme un certificat de bonnes moeurs, un certificat médical, etc.

Liste autorisation cantonale à la pratique indépendante sur le site ASE:

<http://www.ergotherapie.ch/index.cfm?Nav=41&ID=20> à droite

Liste autorisation cantonale à la pratique indépendante pour des organisations de l'ergothérapie sur le site ASE: <http://www.ergotherapie.ch/index.cfm?Nav=41&ID=20> à droite

2. Enregistrement à SASIS SA – Réception d'un code créancier (N° RCC)

Le numéro RCC/code créancier est octroyé par canton.

La filiale de santésuisse s'appelle **SASIS SA**, elle distribue les codes créanciers / numéros RCC.

Aide-mémoire pour l'attribution d'un code créancier (N° RCC)

<https://www.sasis.ch/fr/Entry/ProductEintrag/ProductMenuEintrag?selectedMenuId=568&secondLevelMenuId=779>

Pour une organisation en d'ergothérapie:

<https://www.sasis.ch/fr/Entry/ProductEintrag/ProductMenuEintrag?selectedMenuId=569&secondLevelMenuId=779>

Si vous traitez régulièrement des patients dans un **deuxième canton**, vous devez également demander à ce canton l'autorisation d'exercer la profession en tant qu'indépendante et obtenir un deuxième numéro RCC auprès de santésuisse. Vous ne devrez pas payer une nouvelle fois la redevance d'adhésion. En cas de traitements isolés en dehors du canton, il ne vous faut cependant pas de nouveau numéro RCC.

Dès que vous aurez reçu votre numéro RCC, santésuisse vous annoncera auprès des autres assurances maladie. Pour les assurances accident et à l'assurance militaire il faut seulement le No RCC sur la facture.

Dans la plupart des cantons vous n'avez pas besoin de prouver que vous avez des locaux pour obtenir un numéro RCC. Il faut une adresse en Suisse pour les frontaliers, une case postale n'est pas suffisante. Si vous voulez proposer **essentiellement des traitements à domicile**, vous n'avez pas besoin de cabinet. Dans ce cas cependant, vous ne pouvez facturer les frais de déplacement que si le médecin souhaite expressément un traitement à domicile (examens à domicile, le patient ne peut se rendre dans un cabinet, etc.). Vous économisez le loyer des locaux.

Si vous travaillez régulièrement dans des maisons de retraite et homes médicalisés ou dans des hôpitaux, vous pouvez vous entendre avec ces institutions au niveau des frais de déplacement.

Numéro NIF pour les factures AI:

Vis-à-vis de l'AI, le numéro RCC de santésuisse confirme l'autorisation ou la confirmation de l'adhésion à l'accord. La première facture que vous envoyez au service régional AI qui a émis la disposition, sera transmise à la caisse de compensation à Genève laquelle procédera au paiement. Lors du premier paiement, **un numéro NIF** vous sera attribué ; il s'agit d'un **simple numéro de paiement**. Ce numéro NIF ne sera plus modifié par la suite. Inscrivez ce numéro sur toutes les factures envoyées à l'AI.

3 . Adhésion aux conventions tarifaires ASE/CRS - santésuisse

La plupart des membres de l'ASE **adhèrent aux conventions tarifaires par l'intermédiaire de l'ASE**. Il y a aussi la possibilité d'y **adhérer directement chez santésuisse**. La redevance d'adhésion est actuellement Fr. 200.00 chez tous les partenaires tarifaires. Ecrivez à : evs-ase@ergotherapie.ch pour obtenir le formulaire.